

1 Place Ernest Jan
56300 PONTIVY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 27 Février 2025
- DINAN -

PROCES VERBAL

Les membres du Réseau des Conseils de Développement bretons se sont réunis en Assemblée générale, le jeudi 27 février 2025, dans les locaux de Dinan Agglomération.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par Daniel Caillarec, président de l'association de gestion. Il était assisté de Martine Morel, en qualité de secrétaire de l'association et de Patrice Auffray, trésorier.

Les président-e-s/référent-e-s des 23 conseils de développement étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 10 des statuts.

La journée est animée par les coordinateurs du réseau, Martine Morel, Marie-Pierre Nantel et Michel Bessonneau.

Après les mots d'accueil de :

- Marie-Pierre Nantel / Michel Bessonneau – Coordinateurs du réseau
- Jérémy Dauphin vice-président culture sport et citoyenneté de l'agglomération de Dinan, maire de Languédia et gérant d'une SCIC ENR sur la filière bois
- Daniel Caillarec – Président de l'Association de gestion

la parole a été donnée à Laurence Fortin, vice-présidente à la région Bretagne.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale a été rappelé par les coordinateurs du réseau :

- Rapport moral et financier ;
- Approbation du budget / Cotisation 2025
- Règlement intérieur
- Renouvellement :
 - o Coordinateur
 - o Trésorier
 - o Secrétaire

RAPPORT MORAL – RAPPORT D'ACTIVITÉS – [Powerpoint joint]

L'année pleine !!!

En 2024, et comme toujours, le Réseau a cherché à répondre au mieux aux préoccupations exprimées par les 23 CD bretons du Réseau.

En respectant la diversité de nos modèles de gouvernance, organisation et financement, dans un contexte travail sur les SCOT et la question sous tendue du ZAN, nous nous sommes attachés à soutenir vos réflexions par les propositions d'animation suivantes :

- Une journée thématique sur les « Pays en Bretagne »
- Une formation sur « l'articulation des compétences des collectivités » (4 sessions)
- Une rencontre entre les Présidents ou référents des Conseils de Développement
- Une journée d'interconnaissances des animateurs / coordinateurs autour de la posture professionnelle et de la communication du Réseau
- La co-organisation des Assises de la Mer et du Littoral à Fouesnant en soutien au Codev de Quimper Cornouaille, qui en a fait une belle réussite
- Une participation aux journées d'échanges organisées par la Région Bretagne : logement, jeunesse ...
- La participation à la journée thématique CESER sur l'union Européenne

À souligner que la formation proposée sur « les Compétences des Collectivités » a connu un fort succès avec une programmation de 4 sessions et une réelle satisfaction des participants.

RAPPORT FINANCIER

1. Présentation des comptes 2024 - Patrice Auffray

Patrice Auffray, trésorier, présente le compte de résultat et le bilan 2024 et présente un déficit de -108,81 €

Daniel Caillarec : nous « trainons » une erreur d'écriture de 2022 dans nos comptes, correspondant à un solde de dotation de 7500 €. La logique aurait voulu que soit présenté un compte avec un déficit de – 7.608 €.

Avec plus de trésorerie, le réseau a pu organiser plus de formations.

Pour 2025, nous revenons à un fonctionnement plus classique.

Commentaires :

- Marianne Paboeuf : « la région n'a pas attribué 36000 € mais 15000 € + 10000 € »
→ ne pas intégrer les reliquats de soldes
- Les contributions des CoDev de Lorient et Cornouaille aux Assises Citoyennes de la mer et du littoral ont été traitées comme des subventions → à ne pas faire apparaître dans la ligne « REGION ».
- Les heures de bénévolat doivent être intégrées avec justification et formalisation

En attente de règlement par la région :

- Solde Subvention Assises de la Mer 2024 5.000 €
- Solde Subvention région 2024 7.500 €

2. Appel de cotisation

Pour 2025, le montant de la cotisation annuelle est maintenu à 850 €. L'appel à cotisation sera lancé à l'issue de l'Assemblée Générale.

3. Budget prévisionnel 2025

Daniel Caillarec présente une proposition de budget pour 2025, pour un montant de 51.750 €, en recettes et en dépenses.

RECETTES		
Encaissement de repas		1 500 €
Subvention d'exploitation	Subvention région	15 000 €
	Subvention région / Assises de la Mer	10 000 €
	<i>* subvention à trouver pour arriver à un équilibre des Assises de la mer</i>	<i>3 000 €</i>
Cotisation annuelle / CD	850 €	19 550€
*Autofinancement		<i>2 809 €</i>

**Hormis nos recettes habituelles*

DÉPENSES		
Formation		5 000 €
Frais de déplacement du bureau	Privilégier les visios	4 000 €
Frais de réception / réunions		0 €
Frais de réception / formation		0 €

→ Présentation d'un budget déficitaire → commentaires / propositions

- Vente de prestations : formation, contribution...
- **Formation :**
 - présenter un dossier FDVA pour financer la formation des bénévoles
→ Date limite : 04/04/2025
 - Recueil informel des attentes/propositions auprès des animateurs-trices
 - CoDev contributifs aux formations : solidarité « nécessaire »
- Mécénat public et privé – partenaires à aller chercher – se donner un peu d'aisance
- Communication : la commission qui s'est déjà réunie par 2 fois préconise un site « VITRINE » et une présence du réseau sur LinkedIn.
Laurence Fortin nous a encouragé à intensifier notre capacité à interroger les habitants, à montrer nos travaux. Or, notre outil actuel de communication est désuet ; il faut se doter d'un outil adapté mais sur cette ambition, le budget présenté n'en tient pas compte.

- Augmentation de la demande de subvention : intégrer un projet d'investissement dans la demande de subvention : « c'est possible mais la demande doit être argumentée » – *Marianne Paboeuf*
- Explorer un mécénat de compétences
- Définir la cible de cette communication ? Pour la région, ce sont les citoyens et la jeunesse
- Est-ce au réseau de communiquer ?

→ Propositions / Réflexions 2025

- Comment mettre nos travaux en commun, échanger ?
Actualités des CoDev - Que se passe-t-il sur les territoires ? Echanges = ressources collectives → gain de temps en méthodologie, en efficacité.
- Réflexions sur la thématique de l'eau : de nombreux travaux effectués par les CoDev
 - Journée organisée le 21/2 sur l'adaptation climatique - sujet de l'eau était très présent –
2 conférences sur le thème ont été enregistrées qui peuvent être mises à disposition de tous
 - Assises citoyennes de la mer 2025 à Auray : nouvelle occasion de parler de l'eau → recenser ce qui est fait par les autres CoDev.
 - Saisine Dinan : comment peut-on aider les élus à faire comprendre et accepter la complexité du dossier
 - Redon : « profiter » des inondations de fin janvier pour faire un bilan inter-CD – Organiser des visites de terrain car il y a une méconnaissance de l'ensemble du bassin géographique Également l'occasion de travailler avec la région voisine qui est soucieuse de cette thématique.
 - Ceser : l'association des Ceser de l'Atlantique - *Ceser Bretagne, Normandie, Pays de la Loire et Nouvelle Aquitaine* - vient de lancer une étude sur la gestion de l'eau
 - Jeux **CITIZAN** = acheté par le CoDev d'Auray puis racheté par le réseau pour servir à l'ensemble des CoDev - sont disponibles auprès de Donatienne Elbaz.
- Mutualiser, se rencontrer, comment on aborde la question, quelles sont les techniques, les besoins ? **Lancer un recensement sur le sujet pour proposition d'une journée**
- Un livret d'accueil commun à tous les CD → même langage, même mots
- Préparation de l'AG : transmettre les documents comptables aux présidents de Codev 1 semaine avant l'AG + présentation et méthodes à revoir (plus de détails)

RENOUVELLEMENT

Réseau des conseils de développement bretons

Albert Billon, président de CoDev de Quimper-Cornouaille, a présenté sa candidature à la mission de coordinateur, en tuilage avec Michel Bessonneau sur l'année 2025.

Association de gestion

- Martine Morel, actuelle secrétaire de l'Association de Gestion, s'est proposée pour prendre en charge la fonction de trésorier.
- Michel Bessonneau, actuel coordinateur, s'est proposé pour la fonction de secrétaire

Comité d'animation

- *Coordinateurs* : Marie-Pierre Nantel – Albert Billon et Michel Bessonneau (en tuilage)
- *Président-e-s / référent-e-s* :
 - Conseil de Développement de Redon
 - Conseil de Développement de Brest
 - Conseil de Développement de Ploërmel
 - Conseil de Développement de Pontivy
 - Conseil de Développement de St Briec
 - Conseil de Développement de Lorient
- *Chargé-e-s de mission / animateurs-trices* :

Lucie Guillaume	CD Loudéac Communauté Bretagne Centre
Gaëlle Roche	CD du Pays d'Auray
Myriam Lorant	CD du Centre Ouest Bretagne
Anthony Trihan	CD de Quimper-Cornouaille Développement
Clara Guillaume	CD de Redon

RÉVISION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le 12 septembre 2024, les président-e-s/référent-e-s de tous les conseils de développement se sont retrouvés à l'hôtel de Courcy – Rennes.

L'objectif était double :

- Ajuster notre règlement intérieur afin qu'il réponde au mieux à nos façons de travailler collectivement ;
- Discuter de la cotisation forfaitaire, largement évoquée lors de l'assemblée générale de février 2024 et pour laquelle il apparaissait nécessaire de préparer de nouvelles propositions.

Cette rencontre a permis de lancer les réflexions et préparer au mieux les échéances futures.

L'ensemble de ces réflexions a été soumis à l'approbation au cours de cette assemblée générale.

Le règlement intérieur est joint à ce procès-verbal.

Asso de gestion composée des 23 membres

VOTES

En fin de séance, l'Assemblée Générale adopte la délibération à la majorité des voix.

	Pour	Contre	Abstention
Validation du rapport moral	23	0	0
Validation des comptes 2024	18	0	5
Approbation budget 2025	22	0	1
Validation du règlement intérieur	23	0	0

	Candidature	Pour	Contre	Abstention
Coordinateur	Albert Billon	23	0	0
Secrétaire	Michel Bessonneau	23	0	0
Treasorier	Martine Morel	23	0	0

PROCHAINE A.G

Les CoDev de Redon et Guingamp se sont proposés pour l'organisation de la prochaine Assemblée Générale en 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

Fait à Pontivy, le 12 mars 2025

Le Président
Daniel CAILLAREC

La Secrétaire
Martine MOREL


